

Recycler plus de 90 % des emballages de boissons

En collaboration avec Fost Plus, nous souhaitons recycler au moins 90 % des emballages de boissons en Belgique d'ici 2022. À plus long terme, notre objectif est de 100 %. Des actions de sensibilisation, des projets pilotes et d'autres actions nous aideront à réaliser cet objectif



Quel est notre objectif ?

D'ici 2022, nous souhaitons recycler 90 % de l'ensemble des emballages de boissons sur le marché belge. À plus long terme, nous ambitionnons de collecter tous les emballages de boissons en vue de leur recyclage, et ce, en étroite collaboration avec [Fost Plus](#), l'organisation belge agréée en charge de la promotion, de la coordination et du financement de la collecte sélective, du tri et du recyclage des emballages ménagers.

Comment allons-nous réaliser cet objectif ?

Nous poursuivons les actions avec Fost Plus et en mettons de nouvelles en œuvre :

- Dans différentes communes, nous déployons le projet [The Click](#), dont l'objectif est via le nudging et un système de récompense d'encourager les consommateurs à jeter dans la poubelle (adéquate) les emballages qu'ils utilisent à l'extérieur du domicile. Nous organisons un tri supplémentaire pour récupérer ensuite les bouteilles.
- Des campagnes de sensibilisation et des projets pilotes nous permettront, en partenariat avec Fost Plus, d'intensifier le tri dans les entreprises et les espaces semi-publics.
- En collaboration avec Fost Plus, nous poursuivons notre réflexion créative sur des systèmes innovants pour encourager le consommateur à se déposer ses emballages de boissons dans le circuit de collecte approprié.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous examinons le rapport entre les quantités d'emballages de boissons en PET collectés et recyclés par Fost Plus et la quantité d'emballages de boissons commercialisés par les membres de Fost Plus en Belgique.

En 2020, 93 % de l'ensemble des bouteilles commercialisées ont été recyclées. En 2021, ce pourcentage s'élevait à 95 %. Ce chiffre émane du rapport annuel de Fost Plus.

Actuellement, l'Europe développe une méthode de calcul du pourcentage de collecte et de recyclage d'emballages de boissons qui relèvent de la Directive européenne sur les plastiques à usage unique (SUP). Sur base de ces travaux, nous adapterons probablement la méthode de calcul du taux de recyclage.

Quelles sont nos actions concrètes en tant que secteur ?

Fost Plus et les responsables d'emballages ont pris des mesures visant à augmenter la collecte de bouteilles en vue de leur recyclage :

- Grâce à la contribution Point Vert, les entreprises de boissons financent la collecte, le tri et le recyclage de leurs emballages, organisés par Fost Plus.
- Grâce à une communication ciblée sur les bouteilles et à leurs campagnes de marketing, les entreprises de boissons incitent le consommateur à trier correctement les emballages.
- Avec l'extension du sac bleu au Nouveau Sac Bleu entre 1999 et 2021, Fost Plus a simplifié le message relatif au tri. Par conséquent, les citoyens trient encore mieux les emballages qui étaient déjà autorisés dans le sac bleu, comme les emballages de boissons.
- Fost Plus, en collaboration ou non avec des entreprises de boissons, prend différentes initiatives pour collecter les bouteilles consommées hors domicile, pour faciliter le tri dans les entreprises, pour collecter les bouteilles lors des festivals et organise des projets pilotes dans divers lieux publics tels que les hôpitaux et les clubs de football.

Qu'avons-nous fait depuis le lancement de la roadmap ?

- Avec Fost Plus, nous poursuivons le développement de The Click. En août 2022, 35.975 belges utilisent The Click.
- Avec Fost plus et Comeos, Fevia a évalué en profondeur la possibilité de mettre en place un système digital et innovant pour collecter encore plus d'emballages de boissons. Pour ce faire, Fevia a cofinancé une étude réalisée par PWC.